

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 27 juillet 1898

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation1 p. (350v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 27 juillet 1898,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53256>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [27 juillet 1898](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé Remercie Offroy, Guiard et Cie pour leur lettre du 25 juillet 1898 et leur demande des éclaircissements sur l'acquittement du droit de timbre des valeurs étrangères non timbrées : comment justifier l'acquittement de ce droit pour les valeurs venues en France et comment se passe le renouvellement de ce droit en cas de changement de possesseur des valeurs financières.

Support La fin du post-scriptum de la lettre est manuscrite à la mine de plomb à la suite de la copie de la lettre.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Mme Baudouin

2^e juillet 1868

Madame le Rég. Félix et Cie

Si l'honneur de vous remercier
de votre lettre me laissant et nous
nous de recevoir bien volontiers
encore ce deux autres moulins.

1^e - Je vous prie que je vous prie
de faire faire une autre
étienne, puis que les dimensions
que je donne sont à l'en-
voyer à l'étranger; et qu'on
veut j'aurai faire faire à
bon sujet un autre rotoiré
et notamment pas regard
à lui, comment justifierais-je
ce dégagement du droit
de bûche, alors d'après

320

la réception ? car les conteneurs
de ce dépôt ne seront pas
timbrés, eux.

2^e - Si des titres étrangers
timbrés demandent de manière
plus marquée ou plus
peignage à monsieur Félix
que dans la demande le
moit échappera comme si
les titres n'étaient pas
timbrés du tout ?

Assez je vous dire
enfin avec mes remar-
quements antérieurs pour
Votre épouse, l'anglaise
et toute ma considération

Marie Félix

P.S. Je vous prie de faire la
réception de cette lettre
au nom de monsieur Félix